

4

LA MISSION ALCOOL-ADDICTIONS



questions à Bertrand Nalpas, *Responsable de la Mission Alcool Addictions*

**POURQUOI L'ALCOOL
REPRÉSENTE-T-IL ENCORE
DE NOS JOURS UN SI GRAVE
PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE ?**

L'alcool est un produit incontournable inscrit durablement dans la culture et l'économie françaises. En conséquence, l'alcool est un produit protégé largement défendu par les politiques et la seule restriction à la diffusion libre du produit est d'y associer des messages de « modération ». Toutefois cette politique de prévention basée sur la maîtrise du comportement individuel est peu opérante. Nos connaissances de la physiopathologie de l'alcoolisme sont insuffisantes et, tant qu'elles n'auront pas progressé, tout plan de santé publique visant une réduction notable des conséquences de l'excès d'alcool manquera de faisabilité ; un puissant effort de recherche est donc nécessaire.

**SELON VOUS, LA MOBILISATION
DU MONDE DE LA RECHERCHE
EST-ELLE À LA MESURE
DE CE PROBLÈME ?**

Non sans aucun doute. Il a été calculé que la recherche sur l'alcool ne représentait que 0,7 % de l'ensemble de la recherche biomédicale mondiale alors que, en regard de la part néfaste de l'alcool sur la santé publique, elle devrait être au moins 6 fois plus importante !

**QUELS SONT LES PRINCIPAUX
AXES DE LA RECHERCHE ?**

Le tronc commun de l'ensemble des conséquences nocives de l'alcool étant l'excès répétitif, trois domaines de recherche, dont deux biologiques, semblent particulièrement pertinents : d'abord, l'étude des mécanismes à l'origine de la perte de contrôle de la

consommation et ceux impliqués dans la dépendance ; ensuite les mécanismes de développement des maladies organiques, particulièrement hépatiques, pancréatiques et neurologiques pour déterminer les conditions, constitutionnelles ou acquises, qui favorisent leur survenue et pour mettre au point des traitements efficaces. Le troisième domaine est l'étude des déterminants psycho-sociaux, entre autres les événements de vie, le type et la qualité de l'entourage familial, social, professionnel, associés au développement, à l'aggravation ou à la résolution de la maladie alcoolique car celle-ci ne peut se résumer à une simple altération du fonctionnement biologique.

**POURQUOI LA RECHERCHE
DANS LE DOMAINE DE L'ALCOOL
A-T-ELLE BESOIN DE TRAVAILLER
AVEC LES MOUVEMENTS
D'ENTRAIDE ?**

Pour comprendre les mécanismes de survenue d'une maladie, il faut pouvoir l'observer depuis son début jusqu'à sa guérison. La maladie alcoolique est difficile à reproduire expérimentalement. Des modèles animaux ont été développés mais la variété des types de maladie alcoolique observés chez les humains est immense ; la recherche a donc besoin des malades et, à cet égard, les mouvements associatifs sont les interlocuteurs de choix pour les chercheurs. Le rapprochement des deux communautés doit permettre d'améliorer la compréhension des objectifs poursuivis et des méthodes employées, de soutenir l'effort de recherche auprès des patients, de renforcer la médiatisation pour sensibiliser les pouvoirs publics et la population générale, de discuter les aspects éthiques et enfin d'élaborer des objectifs en commun.

La Mission Alcool-Addiction est rattachée à l'Institut thématique Santé Publique de l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan). Comme son domaine d'intervention est très transversal, elle entretient des relations privilégiées avec trois autres Instituts thématiques : l'Institut Neurosciences sur les dimensions neuronales et neurocognitives des addictions, l'Institut Cancer car les usages d'alcool et de tabac demeurent des déterminants majeurs des pathologies cancéreuses, l'Institut Circulation, Métabolisme, Nutrition sur les dimensions proprement physiopathologiques des addictions.

Toutefois, c'est l'Institut Santé Publique qui établit les lignes directrices de la Mission Alcool-Addiction à travers des objectifs inscrits dans son plan stratégique. Dans la rubrique « Prévention des addictions, Nutrition et Education nutritionnelle », sont établis les axes pertinents à mettre en œuvre pour l'amélioration des connaissances dans une perspective de réduction de la charge morbide représentée par les addictions. Ces axes intègrent notamment la coordination et la mobilisation des milieux de recherche, le partenariat avec les instances nationales concernées et le développement des échanges internationaux.